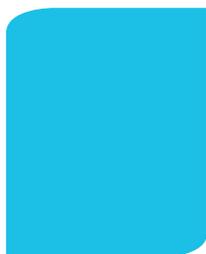


. GUIDE DU PORTEUR DE PROJET .

Groupement du Syndicat Mixte du Pays entre Seine et Bray
et du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Bray



LEADER DE SEINE EN BRAY



L'Europe au cœur
de notre Normandie

■ *Une aide européenne
pour soutenir votre projet !*

DÉCEMBRE 2016



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX	page 3
Définition de Leader et notions-clés	page 4
Leader de Seine en Bray	page 5
Le groupe d'action locale et le comité de programmation	page 6
Le circuit de gestion	page 7
Sélection des projets et bénéficiaires	page 8
LES FICHES-ACTIONS DANS LE DÉTAIL	page 9
Objectifs stratégiques et dépenses éligibles	page 10
Fiche-action 1 « agriculture et ressources locales »	page 11
Fiche-action 2 « tourisme »	page 12
Fiche-action 3 « environnement »	page 13
Fiche-action 4 « formation »	page 14
Fiche-action 5 « services »	page 15
Fiche-action 6 « culture »	page 16
À VOS PROJETS!	page 17
Une équipe à vos côtés	page 18
Leader en Pays de Bray depuis 2000	page 19



© Frédéric Carnuccini



© Pierre Demeure



© Pierre Demeure



LEADER

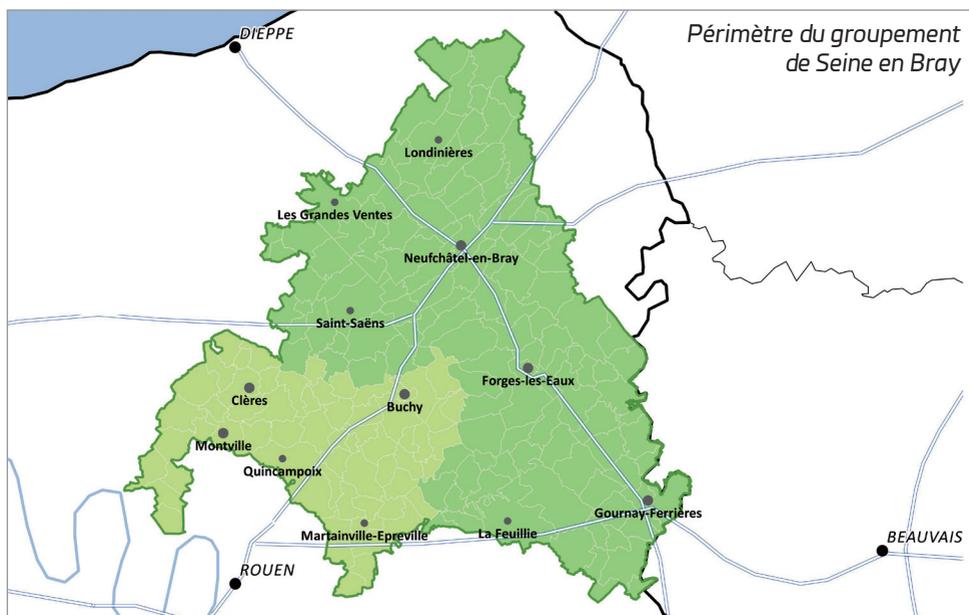
développement des territoires ruraux

INNOVATION ET PLUS-VALUE

■ Leader, Liaison entre actions de développement de l'économie rurale, est un axe du Fonds européen agricole de développement rural (Feader) qui offre une enveloppe dédiée au développement des territoires ruraux. Le Groupe d'action locale (Gal) qui a en charge la gestion et l'animation de

ce programme spécifique définit une stratégie de développement, avec des axes innovants et apportant une réelle plus-value sur le territoire concerné. Le Gal, par l'intermédiaire d'un comité de programmation local, sélectionne les projets qui seront soutenus financièrement par Leader. ■

LEADER DE SEINE EN BRAY



Le PETR du Pays de Bray et le syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray se sont associés pour construire un projet Leader commun. Ce partenariat est fondé sur **des enjeux semblables et complémentaires**.

Une enveloppe de près de 2,8 millions d'euros a été attribuée le 1^{er} décembre 2015 au territoire.

UNE STRATÉGIE POUR LE TERRITOIRE ■

« Pour une ruralité dynamique et attractive, développer l'économie de proximité et construire les services de demain »



Augmenter les retombées économiques locales en valorisant les ressources :

- Soutien aux filières agricoles
- Développement et structuration des filières touristiques
- Valorisation et ouverture des milieux naturels



Adapter l'offre de services à la population et aux entreprises en anticipant les mutations du territoire :

- Organisation du travail et formation
- Services aux personnes
- Coopération et diversification de l'offre culturelle

DES PROJETS SOUTENUS DÈS 2016 ■

2,8 millions d'euros

L'enveloppe de 2 771 720 €, attribuée par la Région Normandie, permettra de soutenir des projets innovants qui répondront aux besoins du territoire dès 2016 et jusqu'en 2022 (derniers paiements). ■

GRUPE D'ACTION LOCALE ■

Pays de Bray, coordinateur

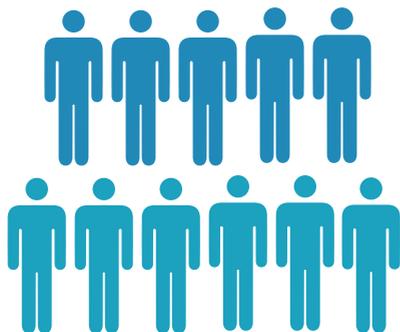
Le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray est identifié comme la structure porteuse du Groupe d'action locale (Gal).

Comité de programmation

Le Gal de Seine en Bray, constitué dans le cadre de la candidature Leader 2015, se traduit par la mise en place d'un comité de programmation composé de 21 membres.

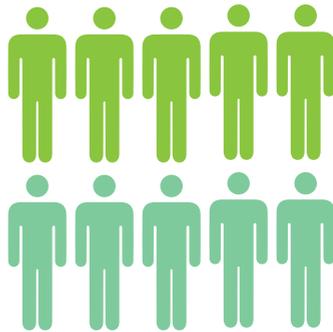
LE COMITÉ DE PROGRAMMATION ■

PAYS DE BRAY



> **11 membres** dont 5 élus
et 6 représentants de la société civile

PAYS ENTRE SEINE ET BRAY



> **10 membres** dont 5 élus
et 5 représentants de la société civile

UN SOUTIEN FINANCIER ■

PUBLIC

commune, communauté
de communes, syndicat mixte...

Les projets portés par des structures publiques peuvent être financés par Leader jusqu'à 80% du total du coût du projet, soit 4€ maximum d'aide Leader pour 1€ d'autofinancement.

PRIVÉ

entreprise, association,
exploitant agricole...

Les projets portés par des structures privées peuvent être financés par Leader à hauteur de 4€ maximum pour 1€ d'autre(s) aide(s) publique(s)*. Un autofinancement de 20% est attendu et **au moins une autre aide publique doit être obtenue.**

** Le taux maximum d'aides publiques peut varier selon la nature du projet et de la structure porteuse.*

PLAFOND D'AIDE. Le plafond de l'aide Leader à l'instruction varie d'une fiche-action à une autre, de 50 000 à 100 000 €.

PLANCHER D'AIDE. Le plancher de l'aide à l'instruction est de 2 000 €.

SÉLECTION DES PROJETS ■

Les projets sont évalués par le comité de programmation au regard de critères de sélection prédéfinis, généraux ou spécifiques à chaque fiche-action.

Des appels à projets thématiques pourront être lancés au cours de la programmation. Des critères seront définis à cette occasion.

SIX CRITÈRES GÉNÉRAUX ■



■ DIMENSION COLLECTIVE

Le projet prévoit un ou plusieurs partenariats, une mutualisation de moyens.



■ EFFET AMPLIFICATEUR TRANSFÉRABILITÉ

Il s'agit de vérifier si l'initiative peut être appliquée sur un autre territoire ou à un autre endroit du territoire du Gal.



■ LIEN AVEC LA STRATEGIE

L'intérêt du projet est apprécié au regard de la stratégie du Gal.



■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet prend en compte un, deux ou les trois piliers du développement durable.



■ RÉDUCTION DES BESOINS DE MOBILITÉ

L'objectif est de réduire les besoins de mobilité – thématique transversale – au sein du territoire.



■ CARACTÈRE INNOVANT

Dans son contenu ou sa méthode, le projet est nouveau sur le territoire, voire pilote.

BÉNÉFICIAIRES ■

MAITRES D'OUVRAGE PUBLICS*. Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics, associations reconnues d'utilité publique, syndicats mixtes, etc. ■

MAITRES D'OUVRAGE PRIVÉS*. Associations, entreprises, exploitants agricoles et membres de ménages agricoles, etc. ■

* liste complète dans chaque fiche-action

CIRCUIT DE GESTION ■

Intervenants

Groupe d'action locale (Gal) : PETR du Pays de Bray et Pays entre Seine et Bray
Autorité de gestion : Région Normandie
ASP : Agence de services et de paiement

1. Première information sur le projet

Porteur de projet Dépôt de la fiche pré-projet

2. Avis d'opportunité

Groupe d'action locale Avis des membres du comité de programmation

3. Demande d'aide

Porteur de projet Dépôt de la demande d'aide
 Groupe d'action locale Vérification du dossier
 Accusé de réception du dossier complet
 Autorité de gestion Contrôle administratif et instruction

4. Sélection programmation des projets

Groupe d'action locale Examen du dossier en comité de programmation
 Information des porteurs de projets
 (dossier inéligible, refusé ou sélectionné)

5. Décision

Autorité de gestion Réservation de l'autorisation d'engagement
 Décision juridique d'attribution de la subvention
 Groupe d'action locale Envoi de la décision au porteur de projet

6. Réalisation du projet

7. Dossier de demande de paiement

Porteur de projet Dépôt de la demande de paiement
 Groupe d'action locale Réception du dossier
 Vérification du dossier complet
 Visite sur place
 Autorité de gestion Contrôle administratif
 Transmission de la demande de paiement à l'ASP
 ASP Paiement de l'aide

8. L'ASP peut procéder à un contrôle (le Gal vous accompagne)

LEADER

les fiches actions dans le détail

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ■

- 1 Augmenter la **plus-value des filières** économiques, touristiques et agricoles du territoire
- 2 Faire émerger de **nouvelles filières** en lien avec les **ressources** du territoire
- 3 Accroître l'**attractivité territoriale** qui ne soit pas que résidentielle et qui s'appuie sur la valorisation des espaces naturels et agricoles
- 4 Favoriser la **coopération** et la structuration des acteurs du territoire
- 5 Accompagner le **développement des entreprises** par une offre de services structurée
- 6 Anticiper les mutations de la ruralité de Seine en Bray et adapter l'**offre de services à la population**
- 7 Affirmer une **identité rurale positive**, solidaire entre les pôles internes aux territoires, et complémentaires des pôles urbains (métropole de Rouen, Beauvaisis, Dieppe...)

DÉPENSES ÉLIGIBLES ■

MATÉRIELLES	IMMATÉRIELLES
<ul style="list-style-type: none"> • Investissements en équipements, outils d'information et de communication, matériel • Travaux de construction, de rénovation ou d'extension de biens immobiliers/locaux • Achat de terrain (dans la limite de 10% des dépenses totales éligibles de l'opération), achat de biens immobiliers • Aménagements extérieurs (signalétique, aménagements paysagers, aménagement de sentiers, accès, entretien et restauration de milieux, mobilier urbain, signalisation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de personnel : frais salariaux, frais de déplacement, d'hébergement et de restauration • Frais des intervenants • Frais de communication • Frais de fonctionnement liés à l'opération • Mise en réseau d'acteurs, organisation et appui technique • Prestations externes : études, conseil, diagnostic, expertises, ingénierie, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive. Les fiches-actions présentent le détail des dépenses. Par ailleurs, les porteurs de projets peuvent être accompagnés par les animateurs du Gal dans l'identification des dépenses éligibles.

PLAFOND/PLANCHER D'AIDE ■

Retrouvez en page 6 des informations sur le plancher et les plafonds de l'aide Leader.



FICHE 1

Filières agricoles et entreprises innovantes fondées sur les ressources locales

DESCRIPTION ■

Cette fiche-action vise à soutenir les opérations qui permettront l'augmentation de la plus-value des filières agricoles du territoire, ou la création et la structuration de filières nouvelles ou émergentes, comme par exemple :

- l'accompagnement des exploitations agricoles, groupements ou filières s'inscrivant dans une démarche de qualité, de mutualisation ou d'efficacité énergétique
- la structuration et la valorisation des productions locales et le développement des circuits courts et de proximité
- l'accompagnement de la diversification agricole et le maintien de l'élevage

QUELS TYPES DE PROJET? ■

Liste non exhaustive d'exemples de projets :

Actions de promotion des produits du terroir, études pour la mise en place d'outils de valorisation des productions (« drive » fermier, magasin de producteurs...)

Soutien à l'investissement lié à la diversification au sein des exploitations agricoles

Mutualisation de postes (gestion administrative, commercialisation...)

Structuration et extension de la filière bocage-bois-énergie

Création de nouvelles filières agricoles sur le territoire notamment autour de la récupération et utilisation des déchets ou sous-produits agricoles ou des produits non-alimentaires

Actions de sensibilisation et de valorisation du métier d'agriculteur auprès des jeunes...

Accompagnement à la mise en place de groupements de producteurs



FICHE 2

Filières touristiques, coordination d'acteurs et outils de promotion

DESCRIPTION ■

Cette fiche-action vise à mettre en place, développer des actions et des projets destinés à renforcer l'économie touristique locale et à faire face à une concurrence accrue des destinations touristiques, comme par exemple :

- l'amélioration de la connaissance du territoire et de ses acteurs sur l'offre touristique existante et de sa structuration
- la valorisation des structures touristiques existantes notamment autour de l'Avenue Verte ou des sites structurants
- le développement de nouvelles filières touristiques et appui aux filières existantes, notamment équestre, camping-carisme, agrotourisme, cyclotourisme, parcs et jardins...

QUELS TYPES DE PROJET? ■

Liste non exhaustive d'exemples de projets :

Etude et définition d'une stratégie et d'une structuration touristique	Valorisation et mise en lien des patrimoines et des sites
Commercialisation de produits	Création de nouvelles offres touristiques
Création de nouveaux hébergements, diversification de l'offre des prestataires, développement de services en matière de tourisme	Développement ou émergence de nouvelles structures basées sur la valorisation des ressources du territoire

FICHE 3

Milieux naturels et éléments structurants du paysage : préservation, valorisation et sensibilisation

DESCRIPTION ■

Cette fiche-action vise à soutenir des actions de sensibilisation et / ou de préservation de l'environnement de Seine en Bray, comme par exemple :

- la restauration et la préservation des milieux naturels et éléments structurants du paysage
- la sensibilisation autour de la préservation des milieux et des enjeux environnementaux présents sur le territoire
- la restauration et l'ouverture de certains milieux et bâtiments à visée récréative ou éducative
- l'amélioration de la connaissance de la biodiversité sur le territoire
- la mise en réseau et structuration des actions en matière d'environnement

QUELS TYPES DE PROJET? ■

Liste non exhaustive d'exemples de projets :

Mise en œuvre de la Trame verte et bleue	Actions pédagogiques de découverte et de valorisation
Restauration et ouverture au public de milieux naturels	Création de sentiers de découverte
Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de sites naturels	Création d'un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

FICHE 4

Développer de nouvelles formes d'organisation du travail et de la formation

DESCRIPTION ■

Cette fiche-action vise à favoriser le maintien et la création d'emplois par le développement de nouvelles formes innovantes d'organisation du travail, comme par exemple :

- l'amélioration de la connaissance du territoire et de ses acteurs sur l'offre de service aux entreprises
- le développement d'outils mutualisés pour l'accueil de professionnels, d'entreprises ou de services aux entreprises
- la création de nouvelles formes d'organisation du travail

QUELS TYPES DE PROJET? ■

Liste non exhaustive d'exemples de projets :

Actions de communication permettant une meilleure connaissance de l'offre de services aux entreprises	Mise en réseau des entreprises sur les secteurs isolés ou hors filières organisées
Création de lieux de formation décentralisés	Actions facilitant l'émergence de tiers-lieux et centre de télétravail adaptés aux spécificités du milieu rural
Mutualisation de services au bénéfice des entreprises et de leurs salariés (conciergerie...)	



Structurer une offre de services aux personnes en anticipant les mutations de Seine en Bray

DESCRIPTION

Cette fiche-action vise à soutenir les opérations de maintien ou de création de tous types de services essentiels sur le territoire, comme par exemple :

- l'amélioration de la connaissance du territoire et de ses acteurs sur l'offre de service existante (santé, mobilité, services de proximité...)
- l'adaptation des services au vieillissement de la population (filière de l'économie des séniors / Silver Economy)
- l'adaptation des services pour répondre aux besoins des publics jeunes
- les actions de mutualisation de services confortant les pôles existants
- la structuration de services sociaux et de santé présentant un aspect innovant ou intégrant le champ de l'économie sociale et solidaire
- le développement de solutions de mobilité alternative

QUELS TYPES DE PROJET?

Liste non exhaustive d'exemples de projets :

Réalisation de diagnostics et de stratégies de territoire sur la question spécifique des services aux personnes	Actions de communication permettant une meilleure connaissance de l'offre de services notamment en matière de mobilité
Nouveaux services adaptés au vieillissement et plus largement aux personnes en perte d'autonomie	Diversification de l'offre d'accueil pour la petite enfance sur les secteurs déficitaires
Adaptation des services aux besoins des adolescents notamment en termes d'insertion	Réduction des besoins de mobilité, par le développement de services itinérants
Opérations de regroupement de services	Maintien ou création de services de proximité



Pour une offre culturelle diversifiée et vecteur de lien social : mise en réseau, coopération et atteinte de nouveaux publics

FICHE 6

DESCRIPTION ■

Cette fiche-action vise à soutenir le développement d'une offre culturelle diversifiée et fédératrice, comme par exemple :

- l'amélioration de l'accès à l'offre culturelle qualitative notamment pour les publics cibles prioritaires
- les projets culturels pluridisciplinaires et inclusifs
- la mise en réseau des acteurs culturels pour la réalisation d'actions structurantes et partagées
- faire vivre le patrimoine architectural par les actions culturelles

QUELS TYPES DE PROJET? ■

Liste non exhaustive d'exemples de projets :

Développement et mise en œuvre de projets culturels à destination de publics cibles, notamment en situation d'exclusion de l'offre culturelle	Maintien et développement de l'offre existante par la mise en œuvre d'actions novatrices
Projets culturels comportant une dimension environnementale et/ou sociale	Actions de mutualisation des moyens et des activités
Projets collectifs menés par plusieurs acteurs culturels	Projets de valorisation des équipements structurants du territoire

LEADER

à vos projets !

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS! ■



L'obtention d'une aide Leader peut être complexe...

- le dossier comporte de nombreuses pièces à obtenir et à rassembler
- les délais d'instruction sont longs
- le paiement de l'aide Leader peut intervenir jusqu'à plusieurs années après la réalisation du projet



... mais une équipe technique vous accompagne

- un accompagnement par le PETR du Pays de Bray ou le syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray
- un accompagnement pour le montage des dossiers mais aussi dans le suivi du versement de l'aide et en cas de contrôle

RESSOURCES LEADER ■

➤ Retrouvez l'ensemble des fiches-actions et la fiche pré-projet ainsi que des informations complémentaires sur paysdebray.org et seinetbray.fr

Fiche pré-projet

Projet de demande d'aide européenne FEADER – mesure LEADER

Nom du porteur de projet (organisme demandeur)	Représentant Mispal :		
	Responsable technique :		
Intitulé du projet			
MESURE du Programme de Développement Rural Haute-Normandie (départements de l'Eure et de la Seine-Maritime)	13.2. Mise en œuvre d'applications dans le cadre de la stratégie locale de développement (fiches-actions Leader)	FA 1.1 : Soutenir le développement et la structuration des filières agricoles , nouvelles, émergentes ou à conforter, et appuyer le développement d'entreprises innovantes basées sur les ressources locales. FA 1.2 : Développer et structurer les filières touristiques en augmentant leur plus-value par la coordination des acteurs et la mise en place d'outils efficaces de promotion. FA 1.3 : Valoriser et ouvrir les milieux naturels et éléments structurants du paysage afin de sensibiliser la population sur les enjeux environnementaux du territoire. FA 2.1 : Développer de nouvelles formes d' organisation du travail et de la formation pour les habitants et les entreprises afin de favoriser le maintien et la création d'emplois en cohérence avec les besoins du territoire. FA 2.2 : Essayer et structurer l' offre de services aux personnes en vue de l'adapter aux caractéristiques rurales et d'anticiper les mutations de la population de Seine en Bray. FA 2.3 : Favoriser la mise en réseau et la coopération des acteurs culturels pour impulser la diversification de l'offre culturelle, la création de projets culturels multisectoriels et inclusifs.	* Insérer le case correspondant
19.3 : Préparation et mise en œuvre d'activités de coopération du GAL.			
Coordonnées de l'organisme demandeur	Adresse :		
	Tél. :		
	Mail :		
Nature du porteur de projet	Statut :	Effectif :	
	Public	ou 31/12 année -1	
	Privé		
	Budget annuel de la structure (ou dernier chiffre d'affaire annuel)		
	Si public, nombre d'habitants		

Description du projet	Localisation :		
	Description sommaire :		
	Objectifs :		
	Moyens mobilisés :		
	Période de réalisation :		
	Date de début du projet :		
	Date de fin du projet :		
	Exploitation / recettes commerciales : oui / non		
	Déficit d'exploitation :		
Coûts prévisionnels de l'opération	Nature de dépenses (selon plan comptable)	Montant prévisionnel (en €)	
		HT	TTC
	Investissement matériel et immatériel (exemple : achat d'équipement...)		
	Fonctionnement direct (exemple : salaires et charges...)		
	Fonctionnement indirect (exemple : location de bureaux, téléphone...)		
	Prestations externes (exemple : études...)		
	Dépenses en nature – à équilibrer avec ressources/apport en nature (exemple : support de terrain à titre gracieux...)		
	Total dépenses		
Ressources prévisionnelles de l'opération	Type de financement	Montant prévisionnel (en €)	
		HT	TTC
	Autofinancement		
	Aide financement public (préciser la source) :		
	Autre financement privé (préciser la source) :		
	Apport en nature – à équilibrer avec dépenses / apport en nature		
	Fonds européens (montant Leader collectif)		
	Total ressources		
Fait à _____ le _____ Cachet et signature			

LEADER EN PAYS DE BRAY DEPUIS 2000

> Leader + 2000-2006

Une enveloppe de 1 200 000 €
95 projets soutenus

> Leader 2007-2013

Une enveloppe de 1 625 000 €
66 projets soutenus



Puits de Mesnières-en-Bray



FORMATION 2013

CRÉER SON ACTIVITÉ

SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE BRAY

- Découvrir son territoire économique et culturel
- Appréhender les enjeux de développement
- Préparer des services innovants au territoire
- Mettre en place des projets concrets
- Identifier les acteurs locaux
- Appréhender les enjeux de développement
- Préparer son projet de création d'activité
- Appréhender les enjeux de développement

Une formation ouverte à toutes et tous pour vous aider à réfléchir concrètement à votre projet

LES DÉPARTEMENTS DU PAYS DE BRAY



Verger conservatoire du LPA de Merval, Brémontier-Merval

Les Paniers Brayons, livraison de produits locaux

Filtre bocage-bois-énergie



Centre des Trois-Saules, Saint-Saëns



Film La Bergère et l'orchidée, ABD



Lavoir, Mortemer



Rénovation énergétique de l'école, Gaillfontaine



Itinéraires de randonnée

CONTACTS ■

Pour toute information complémentaire, contactez-nous :
leader.pdb.pesb@gmail.com



Pays de Bray

Boulevard Maréchal Joffre
Maison des services
76270 Neufchâtel-en-Bray
Tél. : 02 32 97 56 14
Fax : 02 32 97 11 84
www.paysdebray.org



Pays entre Seine et Bray

Rue de la Mairie
76116 Blainville-Crevon
Tél. : 02 35 23 86 18
Fax : 02 35 23 91 78
www.seineetbray.fr